

EPoP

Empowerment and Participation Of Persons with disability



Projet National

L'ARS Hauts-de-France s'est engagée dans la dynamique nationale du projet EPOP initié par la Croix-Rouge Française. Ce projet a pour objectif de massifier et banaliser le recours aux intervenants pairs, dans le milieu ordinaire ou le milieu spécialisé, au bénéfice du parcours des personnes en situation de handicap.

EPoP vise à automatiser le recours aux **savoirs expérientiels** des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, dans une optique de **pair-accompagnement**, d'**autoreprésentation**, de **participation** à la conception, à l'évaluation des politiques publiques et des offres d'accompagnement, mais également de **conception universelle** de services et de biens.

Il est un support au développement d'une société inclusive et à la transformation de l'offre médico-sociale.

Ce projet national sera déployé dans le cadre de deux expérimentations territoriales en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France pendant 3 ans (2021-2023). Sur chacun des territoires, le projet articulera le développement de différents leviers complémentaires :

- Des expérimentations territoriales, visant à structurer et coordonner le recours à l'intervention de pairs,
- Le déploiement d'une formation socle à destination des intervenants pairs,
- Le déploiement d'une formation de référents pairs-accompagnement en ESMS,
- La création d'une boîte à outils dédiée sur le site monparcourshandicap.fr,
- Une recherche/évaluation sous la direction d'Eve Gardien,

Au national comme en régions, la thématique de l'**emploi** sera approfondie grâce à des groupes de travail dédiés : Comment le pair accompagnement peut-il soutenir l'inclusion dans le milieu ordinaire de travail ? Quelle professionnalisation pour les intervenants pairs ?

Le comité de pilotage national

Son rôle est de définir le plan d'action national :

- Développer les partenariats au niveau national,
- Valider et étayer les outils réalisés en région,
- Valider l'arborescence, les contenus et le fonctionnement du site internet,
- Anticiper la fin du projet pour pérenniser la dynamique : concevoir un modèle économique permettant de pérenniser le déploiement du pair accompagnement et la mise à disposition d'outils.

Il est composé :

- D'associations gestionnaires : Croix-Rouge française, LADAPT, Trisomie 21, le GAPAS,
- De représentants de personnes en situation de handicap : Handivoice, Fedeeh, APF France handicap,
- D'acteurs institutionnels : SG CIH, CNSA, ARS participantes, Caisse des dépôts, CNCPH,
- De têtes de réseaux et des fédérations : UNIOPSS, Nexem, Fehap, Fisaf,
- D'acteurs de l'emploi : Agefiph, OETH

Contact : Pauline TURSI, Chargée de mission EPoP, 06 24 68 32 32 - ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE, Référent pair régional EPoP : 06 51 40 59 64 – aaumoite@creaihdf.org

Expérimentation régionale dans les Hauts-de-France

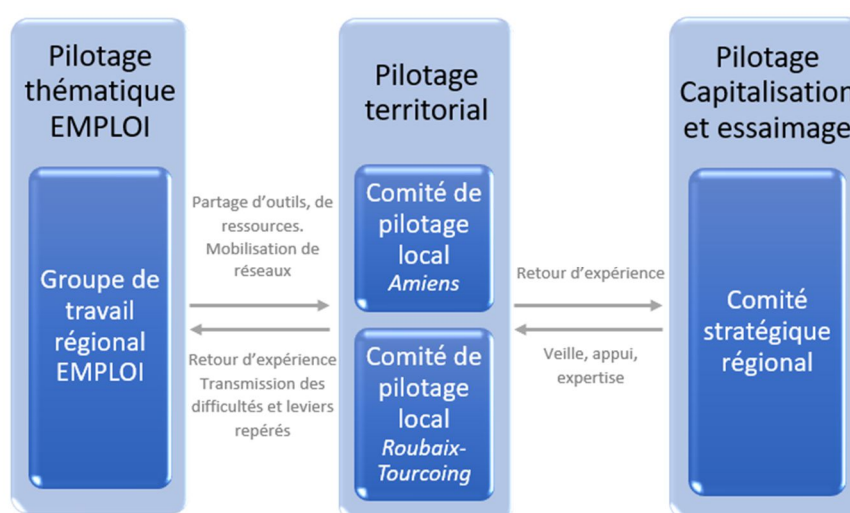
Le déploiement en région est assuré par le CREAI Hauts-de-France et animé par une chargée de mission développement du pair accompagnement (*Pauline Tursi*) et un référent pair régional (*en cours de recrutement*).

Deux territoires d'expérimentation ont été sélectionnés en région : le **territoire de proximité de Montdidier-Amiens-Péronne** et de celui de **Roubaix-Tourcoing**. Sur chacun, le projet comprendra différentes étapes :

- La création et l'animation d'une dynamique partenariale associant des personnes en situation de handicap, des acteurs du milieu médico-social et du droit commun,
- Le recensement des dynamiques et ressources locales, le repérage des espaces d'intervention potentiels de pairs,
- La définition d'une feuille de route,
- Le repérage et accompagnement des intervenants pairs et des professionnels vers la formation,
- L'accompagnement des ESMS dans la définition et le déploiement de leurs projets de pair-accompagnement,
- Le soutien au développement d'interventions de pairs dans le milieu ordinaire (mise à disposition d'une enveloppe de financement de ces interventions),
- La capitalisation et la remontée de l'expérience au niveau régional et national.

Mais au-delà de ces deux territoires d'expérimentation spécifiques, c'est bien une **dynamique régionale** que ce projet nous permettra d'enclencher. Car partout en région les acteurs innovent, expérimentent déjà afin de favoriser l'implication des personnes concernées. L'objectif d'EPoP sera de repérer ces démarches, de les soutenir à travers la mise à disposition de moyens dédiés. Il agira comme un fertilisateur, il permettra de retracer ces démarches, de les évaluer, les modéliser afin de pouvoir à terme soutenir leur essaimage national, en cherchant s'il le faut à influencer sur les limites légales ou réglementaires repérées, par une action de plaidoyer.

Gouvernance régionale du projet



EPoP est un projet ouvert à tous, que nous sommes en train de construire. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt afin que nous puissions échanger au mieux autour de la démarche...

Contact : Pauline TURSI, Chargée de mission EPoP, 06 24 68 32 32 - ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE, Référent pair régional EPoP : 06 51 40 59 64 – aaumoite@creaihdf.org